

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur – Fraternité – Justice

MINISTRE DE L'AGRICULTURE

PROJET DE GESTION DURABLE DES RESSOURCES NATURELLES, D'EQUIPEMENT COMMUNAL ET DE STRUCTURATION DES PRODUCTEURS RURAUX

PROGRES



AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL SIMPLIFIE

Monsieur Ahmed Ould Amar, Coordonnateur, lance au nom et pour le compte du Projet de Gestion Durable des Ressources Naturelles, d'Équipement Communal et de Structuration des Producteurs Ruraux (PROGRES), le présent Appel d'Offres National Simplifié, en vue de la réalisation des Travaux d'aménagement et d'équipement d'un boulis de rétention des eaux pour l'abreuvement du cheptel en aval du barrage de Tertouguel, situé dans la Moughataa de Maal au Brakna, tels que spécifiés et quantifiés dans le cadre de Devis Descriptif et Quantitatif figurant dans la troisième partie (pièce n° 3), du dossier, le mémoire descriptif et le cahier des clauses techniques.

1. Les entrepreneurs intéressés sont priés de présenter leurs offres techniques et financières en remplissant les formulaires de soumission et de CDQE complétés par les pièces demandées dans le DAONS en deux exemplaires (un original et une copie), et de les déposer sous plis fermés au siège du Projet de Gestion Durable des Ressources Naturelles, d'Équipement Communal et de Structuration des Producteurs Ruraux (PROGRES), au plus tard le 21 mars 2024 à 15 heures GMT.
2. L'enveloppe fermée contenant l'offre ainsi composée doit porter exclusivement les mentions suivantes : « Mr le Coordonnateur de PROGRES, Offre relative à la réalisation des Travaux d'aménagement et d'équipement d'un boulis de rétention des eaux à vocation pastorale en aval du barrage de Tertouguel, à n'ouvrir qu'en séance de la Commission Adhoc de PROGRES ».
3. Les plis seront ouverts en séance publique de la Commission le 21 mars 2024 à 15 heures GMT. Les représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à la séance d'ouverture y sont invités.
4. Les candidats qui ont retiré le dossier sont invités à la séance d'information et/ou de visite des lieux organisée le : SANS OBJJET
5. Les candidats qui souhaitent obtenir des éclaircissements sur cet Appel d'Offres, peuvent en saisir par écrit le Coordonnateur de PROGRES au plus tard le 19 mars 2024.

6. L'évaluation des offres sera faite à huis clos par la Commission ad-hoc sur la base des critères ci-après :
- i. Conformité de l'offre aux exigences du dossier ;
 - ii. Expérience du soumissionnaire dans l'exécution de travaux similaires ;
 - iii. Qualification du personnel clé, méthodologie et planning d'exécution ;
 - iv. Montant corrigé de l'offre, pour les soumissionnaires qualifiés, dont l'offre technique conforme aux exigences du dossier aura été jugée satisfaisante.
7. La Commission,
- i. Attribuera le contrat au soumissionnaire qualifié au vu de son expérience, dont l'offre sera jugée conforme aux exigences du dossier d'AONS et moins disante par rapport aux autres concurrents.
 - ii. N'est pas tenue de donner suite au présent Appel d'Offres.

Nouakchott, le 13 mars 2024.

Le Coordonnateur national

Ahmed Ould Amar